

TREFFEL Laura 3D

Du harcèlement scolaire.

Mesdames et Messieurs les membres du jury, cher public

J'ai l'honneur de m'adresser aujourd'hui à vous pour évoquer la question du harcèlement qui prend une telle gravité qu'elle devient une préoccupation majeure de l'Éducation nationale.

Vous comprendrez qu'en tant que collégienne, je suis inquiète.

Oui je suis inquiète quand je lis sur le site officiel du sénat, qu'en France métropolitaine, parmi les quelque 12 000 000 d'élèves en classe de primaire, de collège et de lycée, entre 800 000 à 1 000 000 d'élèves seraient harcelés psychologiquement voire physiquement. Ces chiffres alarmants représentent 6 à 9% des élèves scolarisés en métropole, soit 2 enfants harcelés en moyenne par classe !

Oui, je suis inquiète, car d'après le site internet officiel de l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) le harcèlement scolaire perdure et s'intensifie, et que les causes de ce phénomène du harcèlement sont aussi nombreuses que différentes.

Tâchons donc d'en recenser quelques-unes !

La cause majeure du harcèlement scolaire tiendrait au fait que l'élève harceleur ne parviendrait pas à se sentir intégré dans la classe. Par conséquent, il aurait tendance à vouloir se démarquer en humiliant un ou une autre élève. Mais comprenez vous l'absurdité des comportements que certains élèves peuvent faire endurer à d'autres ?

Une autre raison serait due au fait que le harceleur veut attirer l'attention de ses camarades; qui, eux-mêmes par la suite commenceraient à se moquer de la victime pour créer cet effet de dominance et de puissance.

N'oublions pas le cyberharcèlement, autre forme de harcèlement où l'élève visé est moqué, insulté et humilié via les réseaux sociaux.

Imaginez, Mesdames et Messieurs les jurés, le cauchemar d'un enfant qui reçoit 40 messages quotidiens et malveillants ou vidéos sur son téléphone, qui le harcèlent de moqueries douteuses sur son orientation sexuelle, sur son poids, sa couleur de peau ou encore sa religion.

Imaginez l'angoisse de la victime lorsque le harceleur le ou la menace de publier une photo ou une vidéo à son insu. Mettez-vous à la place de la victime. Vous - rendez vous compte de cette méchanceté gratuite ?

Mais quelles sont les conséquences de cet acharnement répété pour la victime ? Là encore, je suis inquiète.

En effet, les conséquences de ces faits de harcèlement ne sont pas des moindres. Certains élèves harcelés perdent l'estime d'eux-mêmes en raison des moqueries, des humiliations, des vexations, des insultes, des menaces qu'ils subissent. D'autres s'isolent parfois au point de développer des troubles du comportement.

Oui je suis inquiète. Mais je suis aussi révoltée car dans certains cas, dans la pire des situations, l'élève harcelé en vient à commettre à l'irréparable !

Certes, les écoles mènent de nombreuses actions pour nous alerter sur ces dangers ; les élèves savent qu'ils peuvent et doivent vite dénoncer tout harcèlement à un « élève sentinelle » de sa classe mais aussi à la Direction du lycée.

L'élève ne doit pas se sentir coupable ni honteux, ce qui l'enferme dans le silence, la souffrance et la culpabilité.

Alors oui, je le répète, je suis inquiète : alors que faire, me demanderez-vous ?

Un programme de lutte contre le harcèlement à été mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse; c'est le programme PHARE. Il a pour but de sensibiliser les élèves au sujet du harcèlement.

Quant à nous, dans notre lycée Marguerite Duras, plusieurs initiatives ont été prises pour lutter contre le harcèlement. Des petites affiches et des bracelets "stop au harcèlement" ont été distribués dans les classes afin de sensibiliser les élèves à ce problème. C'est une petite initiative certes ,mais qui aura certainement une grande influence sur nos élèves.

Mesdames et Messieurs les membres du jury, je vous remercie de m'avoir écoutée.